



international
jeunesse
représentation
fédéralisme
innovation sociale
formation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 novembre 2016

PLF 2017 : un effort historique pour l'enseignement supérieur et la recherche mais encore insuffisant

La FAGE salue l'investissement de 850 millions d'euros sur le budget de l'enseignement supérieur, un effort historique qui fait suite à la mobilisation de la FAGE ces derniers mois pour un investissement massif et ambitieux dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Cette augmentation significative du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche ne répond néanmoins pas entièrement aux besoins de la communauté universitaire et reste insuffisante. Celle-ci souffre toujours d'un manque d'accompagnement suite au passage à la Responsabilité et Compétences Élargies (RCE), notamment sur le plan du patrimoine.

L'augmentation des Subventions pour Charges de Service Public (SCSP) accordées aux établissements ne permet de répondre que partiellement aux besoins structurels. En ce sens, **la FAGE attend un plan pluriannuel d'investissement pour l'enseignement supérieur d'au moins 1 milliard d'euros par an.**

La FAGE restera vigilante quant à l'emploi définitif de ces crédits, considérant qu'ils ne permettent pas à eux seuls de lancer les investissements nécessaires à une politique de réforme à long-terme de notre système d'enseignement supérieur.

La FAGE met également en garde le Gouvernement et les parlementaires de ne pas céder à l'utilisation des crédits de la MIREs comme variable d'ajustement de l'équilibre budgétaire général. La FAGE appelle les Parlementaires à revenir sur la baisse de 68 millions d'euros du budget de l'enseignement supérieur votée mardi par l'Assemblée nationale touchant notamment le budget relatif à la vie étudiante.

Une réponse doit également être apportée pour les universités en déficit afin de revoir leur plan de retour à l'équilibre dans le respect de leur responsabilité sociale et sociétale grâce à l'augmentation budgétaire prévue sur le programme 150.

La FAGE porte une attention particulière aux financements des réformes portées par le gouvernement en particulier sur le dossier Master. Cette réforme ambitieuse doit être assumée financièrement sur **l'aide à la mobilité**, prévue dans l'accord, qui ne doit amputer l'enveloppe des aides spécifiques des CROUS.

De la même façon, **la FAGE se félicite du passage des 25 000 étudiants alors échelon 0 à l'échelon Obis**, leur permettant l'accès à une aide de 1 009 euros. Cette mesure de lutte contre la précarité étudiante va dans le sens d'une véritable démocratisation de l'enseignement supérieur. La FAGE continue à cet égard de revendiquer une refonte des aides sociales, **plus juste**, pour mettre en place **l'Aide Globale d'Indépendance**. La FAGE se félicite de la création de l'aide à la recherche d'un premier emploi (ARPE) issue des annonces du 11 avril 2016 par le Premier Ministre Manuel Valls. La FAGE sera attentive à son financement et appelle le Gouvernement à en garantir l'accès de plein droit à tous ceux pouvant y prétendre. De ce fait, la FAGE s'interroge sur une baisse des crédits accordés à l'ARPE dans le projet de loi de finances votée mardi par l'Assemblée nationale. Le financement de l'ARPE ne peut en aucun cas budgétiser en pariant sur le non recours à ce droit. De plus, au delà de constituer une simple aide financière, la FAGE demande à ce que l'ARPE s'accorde avec un accompagnement personnalisé dans la recherche du premier emploi.

Enfin, le Plan National de la Vie Étudiante indiquait la volonté du gouvernement d'élargir les missions du SUMPPS, notamment en terme d'offre de spécialistes dans les Centres de Santé Universitaires (CSU) afin d'améliorer le recours aux soins des étudiants. Néanmoins, **cette volonté ne semble pas être traduite financièrement par un engagement concret au niveau du projet de loi de finances**. La FAGE s'interroge donc quant à la possibilité d'accomplissement de ces mesures.

En résumé, la FAGE revendique :

- Un plan d'investissement pluriannuel de financement de l'ESR d'au moins 1 milliard d'euros par an
- Une refonte des aides sociales pour concrétiser l'Aide Globale d'Indépendance
- Le financement de l'aide à la mobilité prévue dans la réforme du Master
- Le financement de l'Aide à la Recherche d'un Premier Emploi (ARPE)
- Un investissement d'ampleur en faveur des SUMPPS et des CSU

contacts presse

Sophie Boury
Attachée de presse de la FAGE
06 75 33 79 30
sophie.boury@fage.org

Jimmy Losfeld
Président de la FAGE
06 86 63 41 44
president@fage.org

5 rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

www.fage.org

Organisation étudiante représentative membre du CNESEr et du CNOUS
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de ESU et du AJEP